

**AGRIÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

**09 69 39 29 19\***  
**agriecoute.fr**

\*prix d'un appel local

**Prévention suicide  
31 14**

**PASS' AGRICOLE**

Passer un cap difficile avec la MSA



Retrouvez  
toutes les aides proposées  
en cas de difficultés  
professionnelles

Adresse mail pour prévenir d'une situation de mal-être, en accord  
avec la personne concernée :  
**situationmaletre@hautenormandie.msa.fr**

**PRÉVENTION  
DU MAL-ÊTRE  
AGRICOLE**

**Prévenir le mal-être, c'est venir en aide  
aux exploitants agricoles et à leurs salariés**



**Vous êtes un proche, un bénévole, un professionnel ou un élu  
ce guide des aides d'accompagnement est fait pour vous !**



# « Ces structures d'accompagnement sont à l'écoute et orientent ! »

## REAGIR 27-76 et Solidarité Paysans



- Ecoute et médiation
- Appui au montage des dossiers d'aides économiques



Contacts :

REAGIR : 02 35 59 44 80

Solidarité Paysans : 06 52 75 74 25

## Mutualité Sociale Agricole - MSA



- RDV prestations : dispositif d'accompagnement - point sur ses droits
- Facilités de paiement des cotisations (proposition d'échéanciers)
- Aide au répit : en cas d'épuisement professionnel (sur étude de dossier)
- «Bons psy» : prise en charge des consultations chez un psychologue
- Accompagnement de proximité : travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers de prévention, conseillers d'animation des territoires

Contact : 02 32 23 44 22

## Association d'Insertion Des Salariés Agricoles - AIDSA



- Entreprise de Travail Temporaire qui répond aux besoins de main d'oeuvre du territoire
- Interim avec suivi des formalités administratives, contrats, formations

Contact : 02.35.59.74.22

[aidsa@aidsa.fr](mailto:aidsa@aidsa.fr)

## Chambre d'Agriculture



- Information, conseil réglementaire et PAC
- Accompagnement technique et agronomique
- Facilitation du dialogue avec les élus et les riverains
- Représentation professionnelle en cas d'aléas et gestion de crise

Contact : 02 32 78 80 00

## Service de remplacement



- Employeur de main d'oeuvre mise à la disposition des chefs d'exploitation dans le cadre de leur remplacement
- Aide du département : 10€ par heure, plafond : 160h
- Aide MSA : sur étude de dossier
- Crédit d'impôt : 14 jours par an égal à 50 % des dépenses

Contact : 02 32 28 67 56 - 06 22 92 37 61

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM



- Ecoute et accompagnement
- Appui réglementaire
- Aide à la télédéclaration PAC
- Aide à l'audit de l'exploitation
- Aide à la reconstruction de l'entreprise (AREA)
- Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP)

Contact : 02 32 29 62 86 - 02 32 29 60 60

## Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDETS)



- Déploiement du dispositif activité partielle
- Renseignements en droit du travail

Contact : 02 32 31 84 97 / 02 32 31 85 04 / 02 32 31 85 05 ou [ddets-acti-vite-partielle@eure.gouv.fr](mailto:ddets-acti-vite-partielle@eure.gouv.fr) (activité partielle) - 08 06 00 01 26 ou [ddets-enseignements@eure.gouv.fr](mailto:ddets-enseignements@eure.gouv.fr) (enseignements en droit du travail)

## Reconversion – Formation



- Conseil en Evolution Professionnelle CEP
- Service d'accompagnement et de conseil personnalisé

Contact : 0800 943 143 - <http://www.mon-cep.org/normandie>